



**Question écrite de la Députée Katrin JADIN  
à Monsieur Pieter De Crem, Ministre de l'Intérieur,  
concernant  
la lutte contre les trafiquants de migrants  
-Bruxelles, le 15 juillet 2020 -**

Monsieur le Ministre,

Face aux nombreux migrants arrivant en Europe et plus précisément en Italie, le ministre de l'Intérieur italien s'est adressé en conférence visuelle à ses homologues européens notamment pour évoquer une stratégie commune ensemble avec les pays d'Afrique du Nord contre les trafiquants de migrants.

En effet, l'Italie doit de plus en plus faire face à des migrants qui sont testés positif au Covid-19 et souhaiterait les accueillir dans de meilleures conditions sanitaires et dans des lieux éloignés des centres urbains pendant la période de quarantaine lorsqu'ils arrivent. Cette situation alarmante est pour l'Italie une raison de plus de lutter rapidement et effectivement contre le trafic de migrants. Et je pense que l'Europe a également tout intérêt à ce que cette problématique soit pris à bras le corps.

Monsieur le Ministre, mes questions à ce sujet sont les suivantes :

- Quel est le résultat de votre récent échange avec vos homologues européens et de l'Afrique du Nord sur la question de la lutte contre les trafiquants de migrants ?
- Des mesures à court terme sont-elles envisagées afin d'éviter que des migrants infectés par le coronavirus atteignent les centres urbains européens ?

Je vous remercie, Monsieur le Ministre, pour les réponses que vous voudrez bien m'apporter.

**Katrin JADIN**

## **Réponse du ministre :**

1.

Je présume que l'Honorable Membre fait référence à la conférence virtuelle sur le renforcement de la coopération pour lutter contre le trafic de migrants et la gestion des frontières avec cinq partenaires africains (Tunisie, Maroc, Algérie, Libye et Mauritanie), organisée par l'Italie le 13 juillet dernier et à laquelle la France, l'Allemagne, l'Espagne, Malte ainsi que la Commission européenne ont participé.

Voulant assurer le suivi de cette initiative, la Présidence Allemande a organisé le 22 septembre dernier une réunion virtuelle du Comité stratégique sur l'immigration, les frontières et l'asile (CSIFA), un groupe de travail à haut niveau au sein du Conseil. La présidence y a proposé d'entreprendre conjointement des efforts accrus pour lutter contre le trafic de migrants, notamment en ce qui concerne la gestion des frontières, et ce de la manière suivante.

Un volet opérationnel qui vise à compléter les initiatives et le soutien déjà existants de l'UE et des Etats membres, dans le but de garantir une meilleure coordination, et de soutenir les partenaires africains dans la lutte contre le trafic de migrants, notamment en abordant les problèmes de gestion des frontières connexes. Ces efforts pourraient être étendus dans une deuxième phase à d'autres aspects de la gestion des migrations, notamment dans le cadre de l'approche globale de l'UE en matière de migration.

La Présidence Allemande a également suggéré qu'un ou plusieurs Etats membres ayant des relations privilégiées avec certains partenaires prennent le « lead ».

La Commission fera une cartographie des activités en cours, ainsi que des fonds disponibles. Les lacunes identifiées pourront mener à de nouvelles activités et projets au niveau de l'UE ou des Etats membres, en utilisant les structures de coordination nationales et internationales existantes.

Ensuite, la Commission, en coordination avec le Service européen pour l'action extérieure (SEAE), et les Etats membres intéressés, engagera un dialogue avec les cinq partenaires africains afin de développer des partenariats globaux.

Cette initiative de partenariat renforcé a été largement saluée par les représentants des Etats membres.

La coopération avec ses pays d'Afrique du Nord sera examinée plus avant lors du Conseil informel virtuel Justice et Affaires intérieures du 8 octobre prochain.

Le 17 août dernier, une visite conjointe des ministres italiens des Affaires étrangères et de l'Intérieur, et des Commissaires européens en charge de la Politique européenne de voisinage et des Affaires intérieures a eu lieu en Tunisie.

Une délégation dirigée par le ministre espagnol des affaires étrangères et la Commissaire des Affaires intérieures a effectué une visite de travail le 18 septembre en Mauritanie. Le thème de la migration y a été abordée.

2.

La Belgique est un pays de transit traditionnel pour les migrants en route, notamment, vers le Royaume-Uni.

En échangeant des informations détaillées sur les flux migratoires (points d'entrée (européens - mouvements secondaires - nationaux), itinéraires, modus operandi, nationalités, points d'embarquement, parkings largement utilisés, ...), on tente d'obtenir une image aussi complète que possible. Cela s'ajoute à l'échange hebdomadaire d'informations opérationnelles qui permet d'anticiper plus rapidement les nouvelles tendances et évolutions.

Pour ce qui concerne plus précisément les migrants infectés, aucune mesure ne peut être prise, ab initio, étant donné que nous ne pouvons savoir si certains migrants sont infectés que lorsque nous les interceptons. Il en va de même dans les autres pays européens confrontés à cette problématique.

En ce qui concerne l'évaluation du risque de transmission du COVID-19 aux transmigrants, on ne dispose que de peu voire d'aucune d'information sur les chiffres et le taux d'infection exact au sein de cette population. Toutefois, le risque pour la santé publique semble limité car il y a peu d'interaction entre ces groupes et la population générale.